

44 - Eclairage Public - Programme complémentaire de travaux 2012 - Demande de subventions au SYDED

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Le programme de travaux complémentaires liés à la rénovation et aux économies d'énergie pour 2012 susceptible de faire l'objet de demandes de subventions auprès du SYDED est constitué des opérations suivantes :

- Rue Rosa Parks
- Rue Charles Bried
- Rue de la Viotte
- Pont de Gaulle
- Pont Bregille
- Boulevard Kennedy
- Rue Xavier Marmier
- Esplanade de la gare Viotte.

Les dépenses correspondantes à ces travaux sont à imputer au chapitre 21.814.2152.0089040.35000 et 21.814.2152.008015.35000.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 38,7 % du coût HT des travaux estimés à 200 000 € sur chacune des opérations décrites ci-avant.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce programme complémentaire de travaux 2012,
- solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout autre partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.